



Bordeaux, le 1^{er} octobre 2021

Bureau SARH 2
Conseil en gestion des carrières et parcours professionnels

Affaire suivie par :
Nathalie MAGUIRE
Tél : 05 57 57 35 53
Mél : nathalie.maquire@ac-bordeaux.fr

Bérénice FROMENTÉ
Tél : 05 57 57 35 76
Mél : ce.sarh2@ac-bordeaux.fr

AFFICHAGE et DIFFUSION OBLIGATOIRE

Anne Bisagni Faure
Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des universités d'Aquitaine

à

Madame et Messieurs les Inspecteurs d'académie –
Directeurs académiques des services de l'Éducation
Nationale.

Madame la Directrice territoriale du réseau Canopé
Nouvelle-Aquitaine

Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'EREA
Mesdames et Messieurs les Directeurs des ateliers
Canopé

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements
Mesdames et Messieurs les correspondants DRRH
(Pour attribution)

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'éducation
nationale – ET/EG/IO

Monsieur le délégué académique aux formations
technologiques professionnelles initiales et continues
(Pour information)

OBJET : Personnels enseignants titulaires du second degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale : affectation sur un poste d'adaptation.

Références : articles R 911-19 à R119-30 du code de l'éducation.

Annexes :
1- consignes pour envoi des dossiers
2- information RQTH
3- fiche Projet professionnel

L'affectation sur poste adapté est une situation **temporaire exceptionnelle**, destinée à permettre à l'agent rencontrant des **difficultés dues à son état de santé** de recouvrer la capacité d'assurer la plénitude des fonctions prévues par son statut particulier ou d'envisager une activité professionnelle différente.

L'examen des demandes prend en compte deux critères :

- La situation médicale,
- Le projet professionnel.

I – ELEMENTS GENERAUX RELATIFS AU DISPOSITIF

L'affectation sur poste adapté, qui correspond à un accompagnement limité dans le temps, ne peut être envisagée comme une compensation d'un handicap pérenne. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle est attribuée au titre d'une année scolaire seulement et n'est pas reconduite de manière automatique, ni systématique. Si la possession de la RQTH est prise en compte, elle ne donne cependant pas droit à un accès systématique et définitif au dispositif.

L'affectation sur poste d'adaptation peut être de courte (PACD) ou de longue durée (PALD) :

- l'affectation en PACD est d'une durée d'un an

- l'affectation en PALD est d'une durée de 4 ans, elle peut s'envisager après une affectation en PACD. Les affectations en PALD sont réservées aux agents atteints d'affection chronique invalidante.

L'affectation en adaptation implique que l'agent soit en capacité de pouvoir assumer le temps de travail et l'intégralité des missions exercées, ce temps de travail pouvant être aménagé selon l'avis du médecin du travail ; cela implique que l'état de santé soit stabilisé.

L'affectation sur poste adapté est prononcée pour une durée **d'un an**. Elle pourra être renouvelée à titre tout à fait exceptionnel. En tout état de cause, la durée maximale ne pourra pas dépasser trois ans. L'agent reste titulaire de son poste uniquement durant la première année d'adaptation.

L'agent sera affecté sur un poste en lien avec **le projet professionnel validé** et devra assurer le temps de travail correspondant à ses nouvelles fonctions. Dans cette perspective, toute demande doit être assortie d'un projet professionnel précis, conduisant prioritairement à une réorientation professionnelle (à télécharger depuis EMPREA, à renseigner et à joindre obligatoirement au dossier de candidature).

Une priorité sera accordée aux personnels qui, en congé long, auront effectué une ou plusieurs périodes de stage thérapeutique visant à préparer un projet professionnel.

Un aménagement de poste de travail peut être mis en place pour les agents en situation de handicap, reconnu par la MDPH, sur préconisation du médecin du travail.

Si les fonctions exercées relèvent de l'enseignement, l'ISOE (part fixe) est maintenue. Si elles relèvent de l'éducation ou des psychologues, le versement de l'indemnité forfaitaire CPE ou de l'indemnité de fonction de psychologue ou de l'indemnité de sujétions particulières de documentation sera effectué en lieu et place de l'ISOE.

L'exercice de la fonction s'effectue sous la responsabilité d'un référent titulaire du poste, la responsabilité du service ne pouvant incomber à la personne sur poste d'adaptation.

L'accompagnement et la construction du projet s'effectuent en lien avec le médecin du travail et les conseillers mobilité carrière. Le service social de prévention sera également associé à cette démarche. Le lieu d'exercice des fonctions sera choisi en fonction du projet professionnel et pourra conduire à une mobilité géographique.

J'attire votre attention sur le fait que l'état de santé doit être compatible avec les missions exercées, notamment en terme de mobilité, les reconversions pouvant aboutir à des mobilités extra-départementales.

Pour ces raisons, en l'absence de mobilité possible, l'entretien avec le médecin pourra permettre d'envisager d'autres possibilités si nécessaire : allègement de service, aménagement du poste de travail notamment.

Les agents nommés au CNED dans le cadre d'un poste adapté doivent conserver leur résidence administrative au sein de l'académie de Bordeaux durant la période de cette affectation.

II- MODALITES - APPEL A CANDIDATURE

Les opérations relatives aux affectations sur poste d'adaptation pour la rentrée prochaine doivent être achevées avant le début du mouvement intra-académique.

En conséquence, qu'il s'agisse d'une première candidature, d'une demande de maintien sur poste adapté de courte durée (PACD) ou de sortie du dispositif, **le dossier de candidature est téléchargeable exclusivement via l'application EMPREA** à l'adresse suivante :

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/emprea2/>

(L'intéressé se connecte avec ses identifiants de messagerie)

lundi 4 octobre au mercredi 10 novembre 2021.

En cas de difficulté technique, contacter l'assistance :

- soit en remplissant une demande d'intervention sur la plateforme AMERANA disponible à l'adresse <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/amerana> (accessible également depuis ARENA / partie « Support et Assistance »)
- soit en appelant la plateforme d'assistance au 05 16 526 686

Les personnels bénéficiant d'un poste d'adaptation pour l'année en cours devront obligatoirement indiquer s'ils souhaitent bénéficier d'une nouvelle année d'affectation sur poste adapté ou une sortie du dispositif. Les personnels n'ayant pas complété la page 3 du dossier seront considérés comme sortants du dispositif.

Les dossiers devront être transmis par la voie hiérarchique.

III - TRANSMISSION DES DOSSIERS

Au plus tard le mercredi 17 novembre 2021, envoyer 1 exemplaire du dossier à chacun des 4 destinataires suivants, comportant **IMPERATIVEMENT** la Fiche de candidature au poste d'adaptation « projet professionnel ».

1. Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale, qui saisira le comité médical départemental lorsque la situation administrative de l'intéressé(e) le justifiera.

RECTORAT :

2. DRRH – SARH 2 ADAPTATION
3. Dr BEAU-BESNARD, médecin du travail responsable du dossier adaptation accompagné d'un certificat médical récent sous pli confidentiel (noter le nom et le grade de l'intéressé·e sur l'enveloppe). Le médecin traitant de l'intéressé·e pourra éventuellement contacter le médecin de prévention en charge du dossier adaptation au 05 57 57 87 14.
4. Mme GARDE, conseillère technique de service social auprès de Madame la rectrice, l'intéressé·e devant prendre contact avec l'assistante sociale des personnels de la DSDEN d'affectation.

Il n'y aura aucune relance des intéressés.

Pour les personnes demandant à être maintenues sur poste d'adaptation au CNED, un exemplaire du dossier sera transmis par l'intéressé·e dans les meilleurs délais au CNED d'affectation pour demande d'avis de maintien sur poste adapté de courte durée ou de poste adapté de longue durée.

Vous voudrez bien porter ces dispositions à la connaissance de tous les personnels enseignants, d'éducation ou d'orientation affectés dans votre établissement.

J'attire votre attention sur le fait qu'il vous appartient de transmettre impérativement la présente note de service aux enseignants affectés ou rattachés administrativement dans l'établissement qui sont en congé de maladie ordinaire, CLM, CLD, dans les meilleurs délais.

Calendrier global des opérations

04/10/21	Ouverture du serveur Empréa	L'inscription se fait exclusivement via Empréa
10/11/21	Fermeture du serveur Empréa	
Jusqu'au 17/11/21	Transmission des dossiers	Dossiers complets et signés par voie hiérarchique
Novembre janvier 2022	Examen des demandes	Durant cette période RDV avec médecin du travail, conseiller mobilité carrière et assistante sociale du personnel
Fin février 2022	Notification des résultats	Par courrier, par voie hiérarchique

Je vous remercie pour votre déterminante contribution à ce dispositif d'accompagnement personnalisé des agents.

Pour la Rectrice et par délégation
Le secrétaire général
Pour le secrétaire général et p.a.
Le secrétaire général adjoint
Délégué aux relations et ressources humaines

Thomas RAMBAUD



Bordeaux, le 1^{er} octobre 2021

ANNEXE 1

ENVOI DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AFFECTATION SUR POSTE ADAPTE

Vous voudrez bien renvoyer dûment renseignés les 4 dossiers complets selon le schéma suivant :

- 1 exemplaire à :** **RECTORAT de BORDEAUX**
DRRH – SARH 2 – ADAPTATION
5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499
33060 BORDEAUX CEDEX
- 1 exemplaire à :** **RECTORAT de BORDEAUX**
A l'attention de Mme le docteur BEAU BESNARD
Médecin de prévention, responsable du dossier ADAPTATION
5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499
33060 BORDEAUX CEDEX
Ne pas oublier le certificat médical
sous pli confidentiel
- 1 exemplaire à :** **RECTORAT de BORDEAUX**
A l'attention de Mme GARDE
Conseillère Technique de service social du Recteur
5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499
33060 BORDEAUX CEDEX
- 1 exemplaire à :** **La Direction des Services Départementaux de l'Education nationale du**
Département dont vous dépendez :
- DSDEN de la DORDOGNE**
Division des ressources humaines
A l'attention de M. TAULU
20, rue Alfred de Musset
CS 10013
24054 PERIGUEUX CEDEX
- DSDEN de la GIRONDE**
DIPER3 – Affaires médicales
A l'attention de Mme RAMAMONJISOA
30, cours de Luze
BP 919
33060 BORDEAUX
- DSDEN des LANDES**
DPAM
A l'attention de Mme Maylis SAINT-GUIRONS & M. Philippe CASTETS
5, avenue Antoine Dufau
BP 389
40012 MONT de MARSAN
- DSDEN de LOT et GARONNE**
Division des ressources humaines
A l'attention de Mme PUJOS
23, rue Roland Goumy
CS 10001
47916 AGEN CEDEX 9
- DSDEN des PYRENEES-ATLANTIQUES**
Pôle du 1^{er} degré
A l'attention de Mme GUERRI
2, place d'Espagne
64038 PAU



Bordeaux, le 1^{er} octobre 2021

ANNEXE 2

ANNEXE aux demandes d'affectation sur poste adapté

J'invite tous les enseignants, candidats à l'adaptation sur :

- poste adapté de courte durée (PACD)
- poste adapté de longue durée (PALD)

à prendre l'attache de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées qui siège au sein de la **maison départementale des personnes handicapées**, afin de demander la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et de faire fixer leur taux d'incapacité. Cette reconnaissance leur sera utile à plusieurs titres, notamment dans le cadre de leur départ à la retraite. En effet, les personnes titulaires de la RQTH peuvent, sous certaines conditions, notamment relatives au taux d'incapacité et à la durée de cotisation en qualité de travailleur handicapé, bénéficier de modalités plus avantageuses de départ à la retraite.

Références :

- loi du 11 février 2005 modifiée par la loi du 20 janvier 2014
- décret du 30 décembre 2014.

ANNEXE : à compléter obligatoirement

PROJET PROFESSIONNEL EN VUE D'UNE DEMANDE DE POSTE ADAPTE

Département :

NOM :

Prénom :

Corps :

DEFINITION DU PROJET

Réorientation

Affectation au CNED

Dans le cadre d'une réorientation

Je sollicite :

une entrée en PACD

un maintien en PACD

Reconversion dans un autre corps enseignant :

Certifié

PLP

Professeur des écoles

Reconversion dans une autre discipline, préciser :

Reconversion sur poste administratif :

Catégorie envisagée : A

B

C

Type d'affectation souhaitée : EPLE

Services déconcentrés

Fonction envisagée :

Reconversion en laboratoire :

Catégorie envisagée : B

C

Fonction envisagée :

Autre type de reconversion, préciser :

Dans le cadre d'une affectation au CNED

Je sollicite :

une entrée en PACD

un maintien en PACD

un PALD

EVALUATION DU PROJET

Dans le cadre d'une réorientation

J'ai validé mon projet :

en effectuant un stage thérapeutique

en rencontrant des professionnels

en effectuant des recherches documentaires

Vis-à-vis de ce projet, je dispose :

d'une expérience professionnelle en rapport

d'une qualification en rapport

Connaissance vis-à-vis du métier / de la fonction :

partielle

plutôt partielle

plutôt bonne

bonne

Dans le cadre d'une affectation au CNED

Je me suis renseigné sur les attendus du CNED :

en effectuant un stage thérapeutique

en rencontrant des professionnels

en effectuant des recherches documentaires

Après l'affectation au CNED :

je souhaite retourner sur mes fonctions initiales

Autre, préciser :

MAITRISE DES OUTILS

	plutôt oui	plutôt non
Aisance dans l'usage de l'informatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement de texte, lequel ?		
→ <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
→ <input type="text"/>		
Tableur, lequel ?		
→ <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
→ <input type="text"/>		
Traitement d'image, lequel ?		
→ <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
→ <input type="text"/>		
Internet :		
→ utilisation d'une messagerie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
→ utilisation d'un navigateur (internet explorer, Mozilla...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
→ téléchargement de fichiers (audio, pdf, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mico, écouteurs, webcam	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je connais des logiciels (ou applications métiers) internes à l'éducation nationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
si oui, lesquels ? → <input type="text"/> → <input type="text"/>		

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRE

Autres renseignements que vous jugez utiles de signaler

(si nécessaire, développer à part)

REALISATION DU PROJET

Pour que mon projet aboutisse,

Je dispose de la mobilité géographique :

- académique
 départementale
 Autre (en km)

J'ai identifié les :

- les concours à présenter
 les éventuelles qualifications nécessaires
 les modalités des différents dispositifs dont je dois éventuellement me saisir

J'ai pris connaissance des éléments de la circulaire relative aux postes adaptés et de leurs modalités